

L'expression de sentiments mélancoliques

Ce qui a retenu mon attention dans ces deux poèmes est tout d'abord la profonde mélancolie que Verlaine y exprime : il s'y décrit atteint d'une « langueur monotone ». Le second poème, « Il pleure dans mon cœur ... », montre que cette « langueur » est le mélange de deux sentiments : l'ennui et la douleur. Le premier apparaît dans les verbes « s'ennuie » et « s'écœure ». La seconde est exprimée à travers la répétition de « peine » dans des expressions qui mettent l'accent sur l'intensité de la souffrance : « tant de peine » et « pire peine ». Cette souffrance est accentuée par la description de ses manifestations physiques, comme les larmes : « Il pleure » est répété deux fois. Les larmes sont également présentes dans la « Chanson d'automne », où elles deviennent des « sanglots », qui rendent le poète « suffoquant » et « blême » : le poète se dit même « bless[é] » par la tristesse de la saison. Enfin, les exclamations (« tant de peine ! », « quoi ? nulle trahison ! », « ô bruit doux [...] ! », « ô le chant de la pluie ! ») transforment les poèmes en une sorte de « cri du cœur » : elles renforcent leur expressivité, ce qui les rend d'autant plus poignants.

Mais le plus surprenant (et, en un sens, le plus touchant), chez Verlaine, c'est que cette tristesse et cette souffrance paraissent être « sans raison ». Il insiste à deux reprises : « il pleure [...] sans raison », son « deuil est sans raison ». L'une des exclamations est d'ailleurs associée à une interrogation : « Quoi ! nulle trahison ? ». Le poète s'interroge donc sur l'origine de ses sentiments. On aboutit ainsi à un paradoxe : le poète éprouve une « peine » intense alors même qu'il est « sans amour et sans haine ». Autrement dit, le fond de la mélancolie de Verlaine est son indifférence : parce qu'il n'éprouve rien, il « s'ennuie » et « s'écœure », et cet écœurement finit par se transformer en une véritable douleur. En un mot, le poète souffre de ne rien ressentir, ce qui est assez contradictoire. La mélancolie des deux poèmes donne ainsi lieu au développement d'une sorte de lyrisme élégiaque un peu particulier. En effet, on peut définir l'élégie comme une forme de lyrisme où sont exprimées des émotions tristes liées à une perte vécue par le poète. Comme on l'a vu, la tristesse est omniprésente chez Verlaine, et elle est bien liée à une perte, puisqu'il parle de « deuil » dans « Il pleure dans mon cœur ... ». De même, dans la « Chanson d'automne », la « langueur » exprimée par le poète est associée au souvenir et à la fuite du temps par les expressions « sonne l'heure » et « je me souviens ». Là encore, le souvenir peut être compris comme la trace de quelque chose qui a disparu avec le temps, et qui manque au poète. Mais qu'a-t-il perdu ? La « Chanson d'automne » ne le dit pas, et « Il pleure dans mon cœur ... » suggère, comme on vient de le voir, que c'est la capacité même à éprouver des émotions que le poète aurait perdu. Verlaine invente donc l'élégie de la perte des sentiments, du « deuil [...] sans raison ».

Enfin, pour moi, ce qui contribue à rendre émouvant le drame de Verlaine, est la façon dont les sentiments s'imposent à lui du dehors. En effet, plusieurs indices font penser que Verlaine subit sa propre tristesse de manière passive, comme si ses sentiments ne lui appartenaient pas vraiment. Le premier vers du poème consacré à la pluie, par exemple, est assez surprenant. Verlaine n'y emploie pas la première personne (« je pleure »), comme il le fait dans la « Chanson d'automne », mais il dit qu'« Il pleure dans [s]on cœur comme il pleut sur la ville ». La comparaison entre les larmes et la pluie, assez évidente et courante en soi, donne lieu à un parallélisme entre « il pleut » et « il pleure ». Il s'agit de tournures impersonnelles, où le sujet du verbe ne renvoie pas à une personne en particulier, mais plutôt à une sorte d'inconnu, de puissance anonyme et lointaine, comme dans « il faut » ou « il y a ». Or « il pleut » est un impersonnel courant, mais pas « il pleure ». On peut donc en déduire que Verlaine utilise le parallèle entre la pluie et les larmes pour créer une tournure impersonnelle nouvelle, plus surprenante et poétique. Elle lui permet de suggérer que les larmes ne lui viennent pas de l'intérieur : elles paraissent s'abattre sur lui de l'extérieur. En effet, lorsqu'on dit qu'« il pleut », c'est comme si la pluie avait décidé de tomber d'elle-même : la situation s'impose à ceux qui sont sous la pluie comme inévitable. Verlaine indique que les larmes sont pour lui comme la pluie pour les passants : elles s'imposent à lui sans qu'il puisse les maîtriser. D'autres indices viennent relayer cette impression. Par exemple, le poète utilise assez peu le pronom personnel de la première personne, « je ». Dans les deux poèmes, la principale marque de la subjectivité est l'emploi du déterminant possessif « mon », dans le groupe nominal « mon cœur ». Verlaine privilégie donc la métonymie : le cœur devient le principal représentant du poète (la partie désigne le tout ; le tout s'identifie à la partie). D'un côté, cela accentue l'expressivité, puisque tout le poète semble se réduire à n'être plus qu'un « cœur » : il devient émotion pure tant les sentiments prennent possession de lui. Mais d'un autre côté, le poète met ses émotions à distance en les attribuant à son « cœur » au lieu de les revendiquer pour lui-même : cela donne l'impression qu'il ne vit pas ces sentiments comme les siens, comme quelque chose qui vient de lui. Cette impression est accentuée par le fait que le cœur n'est presque jamais le sujet des verbes : il peut être complément d'objet (« blessent mon cœur », « pénètre mon cœur »), complément de lieu (« dans mon cœur », « dans ce cœur ») ou complément de « but » (« pour un cœur »), mais il n'est pas sujet, sauf dans le vers « mon cœur a tant de peine ». Tout concourt donc à suggérer que le poète subit ses sentiments, et qu'il en est comme dépossédé : une grande partie de sa tristesse semble venir de son incapacité à maîtriser et comprendre les émotions qui s'emparent de lui.

Le paysage sonore

L'un des attraits propres au poème « Il pleure dans mon cœur ... » est qu'il forme une sorte de paysage sonore. En effet, le symbole de la pluie n'est pas un détail visuel, comme l'était la feuille morte pour l'automne. La pluie est plutôt représentée par un son, le « bruit doux de la pluie ». Or, pour mieux le faire imaginer à son lecteur, Verlaine dissémine un peu partout des sonorités qui évoquent ce bruit. Dans la première strophe, par exemple, on retrouve des allitérations en [p], en [l] et en [r] dans les mots suivants : « Il pleure [...] coeur », « il pleut sur la ville », « quelle [...] langueur », « pénètre [...] coeur ». Le poème semble ainsi construit sur l'alternance des liquides [l] et [r] et de sons durs, comme les [p], les [g], les [k] et les [t], qui sont des sons qui "claquent" plus. Cette alternance fait penser de manière assez évocatrice au bruit des gouttes qui s'écrasent « par terre et sur les toits ». Verlaine crée donc une véritable harmonie imitative, qui ne peut que faire penser son lecteur à la pluie (l'harmonie imitative est un effet produit par les allitérations et les assonances lorsque le son des mots du poème fait penser aux sons produits par l'objet dont parle le texte). De plus, si l'on se tourne ensuite vers les voyelles, on remarque que les plus fréquentes sont le [y] et le [i], communs à « pluie » et de « bruit », et le [oe], commun à « pleure » et à « cœur » (surtout dans les deux premières strophes, qui sont celles où il est question du paysage). A l'harmonie imitative, se joint ainsi une dissémination sonore des mots clefs du poèmes, ce qui accentue leur omniprésence. Tout se passe donc comme si le poète s'efforçait d'installer le paysage auquel il songe dans l'esprit du lecteur à travers l'omniprésence des sonorités qui lui sont liées. Les paysages de Verlaine ne sont pas des peintures, mais des paysages musicaux, qui parlent à l'oreille : c'est ce qui m'a plu dans ses poèmes, car cela accentue leur lyrisme.